

# COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Dernières collectes pour l'année 2024

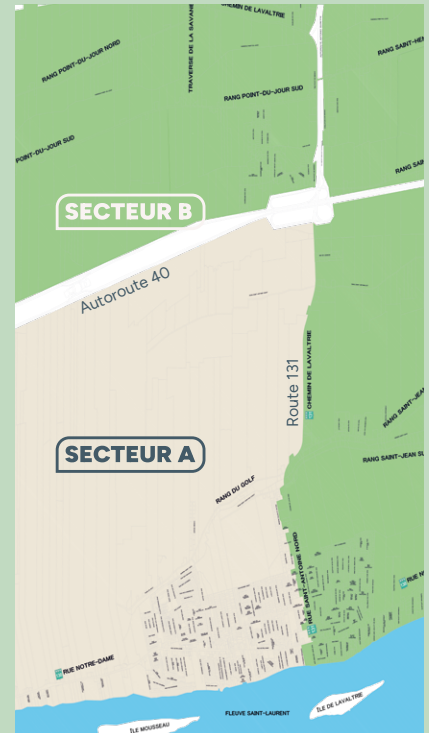
Secteur A: 14 octobre | Secteur B: 21 octobre

Seuls les gros rebuts qui ne peuvent pas être placés dans un bac à ordures, tels que les appareils ménagers et les meubles, seront collectés.



Si l'appareil ou l'objet est encore fonctionnel et en bon état, nous vous encourageons à le donner à un organisme ou à une personne de votre entourage.

Pour tout savoir sur les différentes collectes, rendez-vous sur la page « Collectes (ordures, recyclage et compost) et sites de dépôt » du site Web de la Ville.

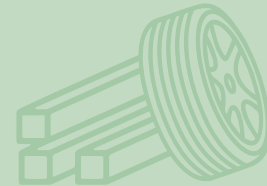


## ✓ **Matières acceptées lors de la collecte des encombrants**

- Les appareils électroménagers: lave-vaisselles, cuisinières, laveuses, sècheuses, etc.;
- Les toiles de piscine et tapis roulés et attachés;
- Le mobilier: tables, chaises, bibliothèques, lits, divans, matelas, bureaux, etc.;
- Les réservoirs à eau chaude, toilettes, bains, éviers, etc.;
- Les barbecues, petits appareils électroménagers ou électriques: micro-ondes, aspirateurs, etc.;
- Les branches d'arbre d'un diamètre de moins de 5 cm (2 pouces) et d'un maximum de 150 cm (59 pouces) de longueur. Les branches doivent obligatoirement être ficelées en ballot. Un maximum de 4 ballots sera collecté.

## ✗ **Matières refusées lors de la collecte des encombrants**

- Tout ce qui peut être disposés dans un bac à ordures, de recyclage ou de compost;
- Les bacs supplémentaires non autorisés par la Ville;
- Les surplus de déchets disposés dans des sacs de plastique ou dans des poubelles rondes;
- Les déchets disposés en vrac.



### **Comment disposer des autres matières résiduelles ?**

Les résidus domestiques dangereux (RDD), les résidus de construction et de rénovation (CRD) et les appareils électroniques sont acceptés au site de dépôt du garage municipal (275, rue Notre-Dame, à Lavaltrie) et à l'écocentre Dépôt Rive-Nord (1001, chemin Saint-Joseph, à Saint-Thomas).

Les appareils réfrigérants, les souches d'arbres, les troncs d'arbres et les pneus sont acceptés à l'écocentre Dépôt Rive-Nord seulement.